

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2023**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

la chambre d'habitation et chauffage tempéré de la cuisine, au moyen d'un seul foyer.

Chaque projet devait être complété par un devis détaillé du coût, établi d'après des offres fermes d'entrepreneurs.

En somme, ce concours a été organisé dans le ferme propos de faire naître des projets de maisons destinées à des gens de condition modeste.

En ce qui concerne la maison de 4 pièces, il a surgi des solutions typiques, prévoyant 1, 1½ et 2 étages, et se prêtant parfaitement à l'exécution. Construites dans des régions campagnardes, il serait possible, dans tous les cas, de leur adjoindre une étable pour menu bétail.

Les maisons contiguës de 3 pièces conviendraient plus particulièrement aux régions habitées par une population industrielle (faubourgs et cités industrielles).

Dans tous les projets primés s'affirme la tendance générale à donner aux constructions le plus de confort possible, tout en tenant compte du côté économique. Dans l'appréciation, les facteurs qui ont prévalu, avant tout, ont été surtout : éclairage abondant, bonne aération, disposition logique des installations sanitaires et de chauffage, possibilités dans la distribution de l'ameublement.

Les projets primés, complétés par d'autres intéressants à un titre quelconque, feront l'objet d'une exposition ambulante, qui sera montrée dans différentes villes suisses.

Il n'est pas possible ici, faute de place, d'entrer dans le détail de cette mise au concours, non plus que de décrire quelques-uns des projets primés. Force a été de se borner à reproduire le plan de quelques-uns seulement de ces projets.

La « Schweizerische Bauzeitung », dans son numéro du 25 mars, a reproduit le plan de tous ces projets.¹ (Traduction d'un article paru dans ce journal.)

COMMUNICATIONS.

Poteaux en bois ou en fer pour l'électrification des chemins de fer?

Au cours des années prochaines on devra, en *Suède*, procéder à l'électrification de chemins de fer; à ce propos, H. E. traite, dans *Skogen* (Stockholm 1933, n° 1), le problème, si important pour l'économie forestière, des avantages qu'offre l'emploi des poteaux en bois en comparaison avec celui des poteaux en fer.

En Suède, on emploie des poteaux en fer pour soutenir le câble

¹ C'est à l'amabilité de la rédaction de la *Schweizerische Bauzeitung* que nous devons d'avoir pu reproduire la photographie de quelques-uns de ces plans. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. *La Rédaction.*

transmetteur de l'énergie des chemins de fer électriques, tandis qu'en Norvège, où l'on a beaucoup plus d'expériences quant à l'électrification des chemins de fer, on se sert fréquemment de poteaux en bois. On a cependant, en Suède, utilisé le bois pour beaucoup de constructions de lignes d'énergie électrique, et même, là où il s'est agi de charge-ments très forts, le bois a été vainqueur dans la concurrence avec le fer et le béton armé.

En parlant de bois, on entend du bois imprégné à la créosote, à raison de 100 kg par mètre cube.

En s'appuyant sur des devis établis par les chemins de fer de l'Etat, l'A. compare les prix du bois à ceux du fer pour l'usage en question.

	Poteau en fer	Poteau en bois
Matériel	70 couronnes	20 couronnes
Montage (sur base de béton armé pour le poteau en fer)	70 »	10 »
Isolateur (excédent du prix de l'isolateur pour poteau en fer sur celui pour poteau en bois)	20 »	— »
Peinture (du poteau en fer)	20 »	— »
Total	180 couronnes	30 couronnes

Comme il faut renouveler la peinture du matériel en fer tous les six ans, ce qui comporte, en outre, une augmentation de prix d'environ 60 couronnes, on obtient ce résultat que le prix du bois est à celui du fer comme 1 est à 8.

Ces chiffres seront naturellement modifiés s'il est nécessaire de placer les poteaux en bois plus près l'un de l'autre que ceux en fer. Quant à la durée respective des poteaux en fer et de ceux en bois, l'A. dit qu'il est difficile de prononcer un jugement sûr, mais il affirme qu'on a des exemples de poteaux en bois imprégnés qui sont restés intacts après une utilisation de 30 ans et plus, sans aucun entretien, tandis que, dans certains cas, des poteaux en fer se sont montrés rongés par la rouille après un laps de temps analogue, peut-être par manque d'entretien.

Par suite de l'évaluation précédente, il semble que le matériel de fer, pour l'usage en question, doive l'être uniquement dans le cas où des raisons non directement économiques en conseillent l'emploi. Mais il faut que ces raisons soient examinées avec la plus grande perspicacité par les représentants de l'économie forestière, laquelle a de grands intérêts à défendre, en vue de l'électrification progressive des chemins de fer.

R. W.

(Extrait de : *Revue internationale d'agriculture*, mai 1933, n° 5, paraissant à Rome.)